

patrick amey

Les appels à des sources d'autorité : les débats épistolaires sur l'énergie nucléaire

Le Courrier des lecteurs et le débat sur le nucléaire en Suisse

Au sortir de la seconde guerre mondiale et jusqu'à la fin des années soixante, l'énergie nucléaire demeurait une affaire d'Etat traitée comme un dossier techno-politique¹. Ce n'est que depuis trois décennies, que ce thème emblématique, à force de reformulations discursives et d'imprégnation dans l'imaginaire collectif, s'est inscrit en Suisse dans l'agenda public. Dans ce pays, les discussions publiques qui précéderent les initiatives antinucléaires de 1984 et de 1990 marquèrent une radicalisation des discours d'opposition au nucléaire.² Historiquement, ce fait est sans doute redevable de l'écho médiatique des événements de rupture qu'ont été les accidents nucléaires de *Three Miles Island* (1984) et de Tchernobyl (1986), ce dernier ayant sonné le glas de la domination sans partage d'arguments fondés sur un mode de légitimation rationnelle-légale (Weber, 1971: 219-222). Avec les initiatives populaires de 1984 et 1990, les arguments prenant appui sur des prémisses afférentes à la technè et aux lois du marché économique ont progressivement cédé du terrain à des arguments qui imposèrent l'opinion publique, le sens commun ou la sagesse proverbiale à titre d'épistémès et de sources légitimes d'autorité.

Parmi ces débats, les débats épistolaires de la presse ordinaire quotidienne (le Courrier des lecteurs) traduisent symptomatiquement la façon dont des savoirs et compétences encyclopédiques (ou profanes) sont mobilisés par des acteurs soucieux de se doter d'une légitimité au sein d'un espace médiatique. Une analyse de discours prenant pour objet les lettres de lecteurs consacrées au thème de l'énergie nucléaire semble conforter la thèse répandue d'une « dislocation civile » (Jassanof, 1997), ces lettres illustrant bien, à notre sens, une rupture de confiance de nombre de citoyens envers les instances légitimes (les nucléocrates, les politiques), jugées parfois inaptées à donner des réponses satisfaisantes aux préoccupations sociétales du moment. Cette défiance des acteurs « profanes » à l'égard des acteurs institutionnels et de leur argumentaire s'exprime notamment au travers des appels faits par le quidam (associations, profanes, comités d'initiative) à des sources d'autorité « alternatives » (voir p.4), ces « voix » qui lui permettent d'être entendu et crédible auprès de ses pairs et d'éviter aussi un enfermement dans une énonciation testimoniale.

Dans cet article, on se propose d'examiner à partir d'un corpus longitudinal de lettres de lecteurs (publiées à la veille de trois débats sur l'énergie nucléaire³) les opérateurs énonciatifs qui construisent l'autorité et la légitimité de correspondants-lecteurs s'exprimant à propos de la viabilité de la filière électronucléaire en Suisse. Les interrogations qui guident cette analyse empirique sont les suivantes. Quels sont les marqueurs d'autorité qui parcourent un courrier épistolaire ? A quel capital d'autorité ces marqueurs renvoient-ils ? En fonction de quels leviers argumentatifs le dialogisme intertextuel⁴

¹ *La concertation entre les spécialistes ou experts mandatés (économistes, ingénieurs, nucléocrates) et les dirigeants politiques suffisait alors à orienter les décisions et choix en matière de filières énergétiques, tant à court terme (détermination de la taille du parc nucléaire, maîtrise de la technologie en cas d'accident nucléaire) qu'à long terme (gestion des déchets radioactifs, planification des capacités de production d'énergie électrique).*

² *Cet âge d'or de l'atome, plein de promesses, a longtemps dû sa justification au mythe du « progrès », épice de nombreux discours sociaux lors des trente glorieuses. Dans la grille de lecture de ce mythe, l'industrie nucléaire fut considérée comme l'aboutissant d'une réussite technologique, garante d'un approvisionnement durable, illimité et planétaire en énergie électrique. Les discours aux consonances pédagogiques tenus par les autorités politiques s'adressaient davantage à un consommateur d'électricité, présumé ignorant, qu'à un citoyen apte à décider de son avenir énergétique: la filière nucléaire a finalement longtemps été présentée comme une condition suffisante et nécessaire au bien-être matériel de la population et à l'intérêt général de la Nation.*

³ *Nous faisons référence à un travail de diplôme de sociologie (Amey, 1996) consacré à l'activité énonciative qui se déploie dans des débats épistolaires (Courrier des lecteurs de la presse quotidienne) sur la question de la légitimité de l'énergie nucléaire exploitée à des fins civiles. Les débats sur le nucléaire émergent périodiquement dans l'agenda politique suisse et plus intensément à la veille d'initiatives populaires soumises à votation (la polémique culminant lors du vote de 1990 qui survient quatre ans après le drame de Tchernobyl). Deux débats ont été pris en compte. Celui qui eut lieu à la veille de l'initiative populaire soumise au vote le 4 mai 1984 et intitulée « Pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques » et celui qui précéda l'initiative du 23 mars 1990 (« Pour un abandon progressif de l'énergie atomique »), initiative qui était couplée à un moratoire. Le corpus comportait deux cent dix-huit lettres de correspondants-lecteurs (103 lettres en 1984 et 115 en 1990) provenant de six quotidiens suisses-romands à fort tirage (en part de marché). Ces quotidiens sont « La Suisse », « Le Courrier », « La Tribune de Genève », « 24 Heures », « Le Nouvelliste », « Le Matin », « Le Journal de Genève ».*

⁴ *Nous empruntons la notion de dialogisme à Bakhtine et Volochinov (1977) pour qui tout énoncé d'un locuteur entre forcément en résonance et en dialogue avec des discours antérieurs, idéal-typiquement, soit pour les contester soit pour y adhérer.*

opère-t-il ? Avant de déterminer les sources d'autorité convoquées par les scripteurs et de mettre à jour les opérateurs (énonciatifs) qui sous-tendent la polyphonie discursive à l'œuvre dans le *Courrier des lecteurs*, on montrera d'abord que le débat épistolaire sur l'énergie nucléaire est traversé par un *plan énonciatif*⁵ (Sarfati, 1997: 40) particulier : celui du «discours».

Le *Courrier du lecteur* : du discours à l'intertextualité discursive

On partira de l'idée selon laquelle le «débat de parole» (oral ou scriptural), entendu ici comme un genre médiatique, a permis au quidam de conquérir un droit à la parole politique, parole ayant progressivement acquis un statut d'objet discursif. Enchâssés dans le macro-genre «débat médiatique», les débats épistolaires sur le nucléaire constituent depuis les années 1970 (date d'apparition de cette rubrique dans le journal quotidien «24 Heures») des «forums hybrides»⁶ (Callon et al., 2001 : 29-60), quand bien même les acteurs «professionnels» au bénéfice d'un capital symbolique ou d'un savoir technique (associations, politiques, scientifiques, techniciens) y semblent sur-représentés.

Dans la perspective d'une linguistique énonciative, le *Courrier des lecteurs* de la presse ordinaire est parcouru par des «discours» (Benveniste, 1966 : 241) au sens où les modalités d'inscription du sujet dans son texte et son positionnement à l'égard des tiers actants (détracteurs, alliés, destinataires) y jouent un rôle prépondérant. Une lettre de lecteur s'articule en effet sur une double relation. Celle liant d'abord le locuteur à un destinataire et qui passe par l'actualisation d'un rapport «je-tu», le premier ayant l'intention d'influencer le second afin de le faire adhérer à ses thèses⁷. Celle ensuite, reliant le «je» du locuteur à d'autres co-énonciateurs (la figure de l'expert, les contradicteurs) auxquels il se rallie ou par rapport auxquels il prend ses distances en termes de positionnement affectif ou idéologique. Les lettres de lecteurs jouent donc sur des renvois récurrents puisque les correspondants-lecteurs s'interpellent, s'accusent, réfutent le discours d'Autrui. A cette articulation des discours les uns avec les autres, s'ajoute le fait que les scripteurs font allégeance ou référence à des auteurs s'étant exprimés hors de l'espace du *Courrier des lecteurs*. L'existence de ce *dialogisme intertextuel*, «dialogue qu'un énoncé entretient avec les discours antérieurs tenus sur le même objet» (Moirand, 2000 : 53) accrédite l'idée selon laquelle les discours épistolaires ne sont

jamais complètement autonomes, qu'ils tirent leur légitimité (celle des arguments qui les structurent) d'une mise en balance entre la parole singulière assumée par un locuteur (le «je») et celles d'auteurs autorisés (ou faisant autorité⁸).

Autorité et énonciation dans le débat sur l'énergie nucléaire

La structure polyphonique des débats épistolaires s'explique notamment par le positionnement statutaire du locuteur «profane» qui navigue entre deux eaux : ni expert attiré dans le domaine de l'énergie nucléaire, ni porteur d'une identité socio-institutionnelle qui donnerait du poids à ses dires, ce locuteur tout venant a tout intérêt à se rallier à l'autorité d'un Autre. Parler d'«autorité» renvoie d'emblée à un problème de définition, celui de son champ notionnel. On s'en remettra à la terminologie proposée par Leclerc (1996) qui dissocie *autorité énonciative* et *institutionnelle*. La première rend compte du «pouvoir symbolique dont dispose un énonciateur, un auteur, d'engendrer la croyance, de se transformer en croyance» (ibidem, 7). La seconde définit «le pouvoir légitime dont dispose un individu ou un groupe d'imposer l'obéissance à ceux qu'il prétend diriger» (ibidem, 7). On aurait ainsi d'un côté, une forme d'autorité qui recouvre le crédit idiosyncrasique d'un

⁵ Par la notion de plan énonciatif, il faut comprendre les systèmes énonciatifs mis en lumière par Benveniste (1974 : 238). Ce dernier distinguant le discours, genre où quelqu'un s'adresse à quelqu'un et l'histoire qui concerne les genres se rapportant au «récit des événements passés» (ibidem, 239) sans que le locuteur et le destinataire ne soient clairement impliqués et présents (via des marques de subjectivité et des indices personnels, déictiques, temporels ou modaux).

⁶ La définition de «forum hybride» renvoie ici à celle donnée par Callon et al. (2001) qui considèrent ces forums comme des espaces de discussion où «sont testées des formes d'organisation et des procédures destinées à faciliter les coopérations entre spécialistes et profanes, mais également à rendre visibles et audibles des groupes émergents dépourvus de porte-parole officiel» (ibidem, 60).

⁷ Lorsqu'il n'est pas pris à témoin, le lectorat est un destinataire indirect à qui s'adresse en ultime ressort le correspondant-lecteur : il est alors cette entité imaginée, parfois fantasmée, dont la présence oriente la structuration discursive et argumentative des échanges épistolaires.

⁸ On distinguera ici le fait d'«être autorisé» de l'acte de «faire autorité» ; la première expression caractérise un droit à la parole, une légitimité contractuelle accordée par une instance de médiation (le journaliste, un genre) à un locuteur ; la seconde rend compte de la valeur performative d'une énonciation, c'est-à-dire de l'action effective produite par celle-ci sur le destinataire.

auteur, fût-il singulier ou collectif, crédit se rattachant à son identité, à ses dires antérieurs, à sa notoriété ou réputation; de l'autre, une autorité dont sont dépositaires ceux qui incarnent ou représentent un pouvoir institutionnel (Etat, Université, Eglise) et qui peuvent prétendre se porter garants d'une parole autorisée.

Considérant qu'autorités institutionnelle et énonciative ne sont pas complètement indépendantes puisque le pouvoir symbolique d'un auteur n'est pas toujours disjoint de la position à partir de laquelle il énonce, on peut envisager la notion d'autorité sous le prisme de deux disciplines voisines; une sociologie du langage qui en décrit la généalogie, en recense les logiques de transmission ou de reproduction (du champ social aux discours) et une analyse du discours - d'inspiration post-bakhtinienne - qui en examine les modalités d'émergence et d'appropriation au sein d'un texte donné. En cela, la notion d'«autorité» fonde la légitimité des discours, donne un ancrage conceptuel à la théorie des actes de langage, explique l'efficacité performative d'un type de discours (discours politiques, publicitaires, etc.) eu égard aux positions et aux trajectoires sociales des sujets parlants. Ainsi, la visée persuasive d'un débat sur le nucléaire s'enracine d'abord dans des pesanteurs sociologiques qui affectent les conditions de réception des discours et interfèrent sur leur circulation dans le champ socio-politique.

La distinction entre l'autorité de l'auteur (appelée aussi *authorship*) et celle institutionnelle conférée par un positionnement social (*l'auctoritas*) est cependant féconde sur le plan heuristique dans la mesure où elle permet de dissocier les *discours d'institution* des discours «sociaux» tenus dans le *Courrier des lecteurs*. Selon Bourdieu (1982), l'efficacité performative des *discours d'institution* s'explique avant tout par les conditions extralinguistiques dans lesquelles ils sont tenus et qu'en conséquence, le pouvoir des mots doit se chercher en amont de l'acte d'énonciation. Si pour le sociologue français «l'autorité advient au langage du dehors» (ibidem, 111), c'est qu'elle réside dans le capital symbolique de son détenteur - qui est acteur social avant d'être sujet d'énonciation - et dans l'acte d'accréditation officielle d'un «porte-parole autorisé». Dès lors, l'efficacité du discours du prêtre, du professeur, de l'homme politique suppose des prérequis ayant trait à la fois aux conditions d'acceptabilité de ce discours (la reconnaissance de cette autorité par l'auditoire, la légitimité de la situation

d'énonciation) et à son mode d'énonciation (l'usage d'une «forme légitime» et appropriée au contexte). Mais contrairement aux discours institutionnels, les discours tenus dans les «espaces sociaux médiatiques» (Rouquette, 2002) requièrent de la part du correspondant-lecteur n'ayant pas un statut de porte-parole, une justification de sa prise de parole et la mise en place de stratégies de positionnement sur l'échiquier des rapports de force dont le *Courrier des lecteurs* reproduit quelque-uns des enjeux (avoir raison de l'autre, imposer son argumentation, excommunier ses contradicteurs).

Les appels à des sources d'autorité

Faire appel à des sources d'autorité, c'est pour le scripteur recourir à une *stratégie de captation*. Par captation, il faut entendre le transfert «sur le discours réinvestisseur de l'autorité attachée au texte ou au genre source» (Mangueneau, 2002 : 95). Autrement dit, dans le *Courrier des lecteurs*, cette métaphore financière du «réinvestissement» souligne l'idée qu'une lettre de lecteur (le discours réinvestisseur) fait référence - par jeux de citations, d'emprunts à un genre discursif ou à (arché)texte - à une source énonciative crédible et (ou) prestigieuse afin de s'approprier le capital d'autorité d'un tiers. La légitimité de la source d'autorité à laquelle se réfère le correspondant-lecteur, qu'elle émane d'un acteur (expert, scientifique) d'une institution (le savoir médical, l'Académie universitaire) ou d'un texte / genre (un texte biblique, le genre proverbial) est généralement (re)connue par le destinataire et inscrite dans une mémoire collective. Force est de constater qu'en Suisse, le *Courrier des lecteurs* accorde un droit de cité non négligeable au quidam; cette rubrique ne relaie ni ne plaide la cause d'auteurs prestigieux; elle ne privilégie ni la signature des grands noms (le manifeste ou *l'authorship* de l'auteur) ni celle, anonyme, du grand nombre (la pétition ou l'autorité «numéraire» de la *vox populi*). De la légitimité des discours tenus par ce quidam, on dira qu'elle se fonde idéalement sur trois sources énonciatives d'autorité que nous examinerons en détail et qui sont :

- L'autorité de la techno-science et des discours d'expertise
- L'autorité proverbiale et des savoirs collectifs
- L'autorité des récits mythico-religieux

L'autorité de la techno-science et des discours d'expertise

Au vu des crises scientifico(techno)-politiques qui traversent périodiquement l'espace public (OGM, expérimentation animale, syndrome de la «vache folle», énergie nucléaire), l'homme de science demeure un actant très sollicité au sein de l'espace public, tantôt pris à partie et incarnant alors une figure de demiurge lorsque sa responsabilité face à ces crises est en cause, tantôt cité comme source d'autorité lorsqu'il incarne l'indépendance partisane et la culture savante dans un débat techno-politique où des emportements partisans et passionnés côtoient des discours «technicistes». Dans le courrier épistolaire consacré au nucléaire, la parole des scientifiques constitue en quelque sorte un «noyau dur» sur lequel les correspondants-lecteurs, toutes tendances confondues, peuvent appuyer leur argumentation. Dans une telle configuration discursive, la parole du scientifique fait contrepoids : elle s'intercale entre celle des acteurs (semi)-institutionnels (politiques, associations, comités d'initiatives) et celle des particuliers, mais occupe dans le même temps l'interstice entre le discours d'expertise - celui des ingénieurs et chercheurs de l'industrie du nucléaire - et le discours du tout venant. Le discours du scientifique est, ce faisant, repris, encadré et recontextualisé grâce à l'usage de la citation-autorité (discours rapporté direct et indirect, références) :

(1) Si les milieux écologistes dénigrent l'impact de l'énergie produite par des centrales nucléaires pour atténuer l'effet de serre, alors comment se fait-il que quarante-neuf Prix Nobel et sept cents scientifiques aient demandé au président Bush, le 31 janvier 1990 d'employer l'option nucléaire pour contrer l'effet de serre qui menace l'équilibre de notre planète ? (TG29, 18.9.90)

(2) Ayant consulté un ingénieur-physicien spécialiste en énergie nucléaire, je puis vous donner les éléments suivants. (S4, 28.8. 84)

L'analyse du discours offre ici diverses entrées pour rendre compte des enjeux socio-discursifs que recouvrent ces appels à des sources d'autorité : i) une entrée lexicologique qui permet de relever les actes de désignation des auteurs cités afin d'établir la nature de l'autorité (institutionnelle vs énonciative) convoquée par les correspondants-lecteurs; ii) une entrée pragmatico-argumentative qui décrit l'organisation syntaxique de l'argument d'autorité et son

agencement dans une lettre de lecteurs; iii) une entrée énonciative qui prend acte du mode de prise en charge de l'énoncé-source (celui du scientifique ou de l'expert) par le correspondant-lecteur.

Les actes de désignation : des marqueurs d'autorité

Au travers des actes de désignation des scientifiques vs experts cités par les correspondants-lecteurs, on décèle les diverses représentations valorisées que se forgent les locuteurs des sources énonciatives «faisant autorité» à leurs yeux. Force est de constater d'abord l'hétérogénéité des emplacements socio-institutionnels convoqués dans ces extraits. En insistant sur les titres honorifiques du scientifique (1), ces scripteurs nous rappellent que les membres de l'*establishment* scientifique, garants d'un discours à visée explicative et descriptive, incarnent un groupe dominant, à savoir un groupe qui, dans le cadre d'un débat techno-politique (sur le nucléaire), détient un important capital symbolique. Ainsi, l'institution du savoir (Prix Nobel) et le milieu académique (docteur en physique) renvoient à une autorité institutionnelle où interviennent respectivement et à titre d'attributs légitimes, la compétence d'un scientifique reconnu par ses pairs et la crédibilité accordée à une fonction ou un statut socioprofessionnel prestigieux.

Outre ces deux types d'autorité institutionnelle, on observe une autre source d'autorité, celle charismatique qui se rattache à la figure emblématique des scientifiques «éclairés» (Hubert Reeves, Albert Jaccard, Haroun Tazieff). Ces derniers ayant à la fois une reconnaissance auprès de leurs pairs et une notoriété médiatique et publique - liée à des compétences communicationnelles et aptitudes à vulgariser un savoir dans l'espace médiatique - œuvrent dans un domaine de spécialisation qui n'a souvent aucun rapport direct avec le thème de l'énergie nucléaire. Dans le même temps, ces scientifiques détiennent une autorité d'«auteur» et incarnent la figure exemplaire du savant érudit mais accessible, indépendant mais engagé (le clerc ou l'intellectuel de la modernité ?). Leur autorité repose à la fois sur leur crédit idiosyncrasique (Hollander, 1964), c'est-à-dire sur un *autorship* personnel et sur leur appartenance à une communauté (autorité institutionnelle). Cependant, il serait faux de croire que le scientifique (désigné tel quel) est la seule source d'autorité rationnelle-légale présente dans le Courrier des lecteurs; le discours rapporté indirect accorde aussi

une place non négligeable à la parole de l'expert ou du spécialiste :

(3) Selon les experts de l'OCDE et de l'Agence internationale de l'énergie, il faudrait construire 50000 centrales nucléaires pour répondre à la demande d'énergie du prochain demi-siècle. (24H, 11.7.84)

(4) Contrairement à ce que M. X affirme, se passer de l'énergie nucléaire est tout à fait possible, et ceci sans perte de confort. Un groupe d'experts désigné par le Conseil fédéral a envisagé différents scénarios énergétiques et conclut que par l'amélioration du rendement des appareils, on pouvait économiser ou produire l'équivalent de l'électricité d'origine nucléaire. (S27, 18.9.90)

La figure de l'expert doit être dissociée de celle du scientifique. Petit (2000) note que ce dernier n'est pas un expert *de facto* : la finalité de sa fonction est «endocentrique» en ce sens que les résultats de ses recherches s'adressent d'abord à un public de pairs alors que sa légitimité se fonde sur son appartenance au milieu producteur de connaissances dont il tire son mandat (le laboratoire, l'institut, l'Académie universitaire). Par contre l'expert, qui peut certes avoir un statut de scientifique mais pas nécessairement, remplit des fonctions dont la finalité est «exocentrique»; mandaté par une instance qui fait appel à ses services, il agit sur requête afin de proposer une aide à la décision et «porte ses connaissances acquises dans un domaine à l'extérieur de celui-ci» (idem, 66). Prendre appui sur des recommandations ou analyses d'experts désignés par les autorités politiques (4) ou sur celles de spécialistes appartenant à un organisme officiel, revient pour le scripteur à se référer à une autorité anonyme (l'identité des experts est rarement connue ou dévoilée) et collective (le groupe et donc le nombre desdits experts renforçant l'autorité présumée de ces derniers). Fréquemment désigné par un hyperonyme fourre-tout («les experts»), le spécialiste endosse une posture légitime, celle qui lui confère son appartenance institutionnelle («OCDE») ou l'identité du mandataire qui s'est attaché à ses services («le Conseil fédéral»).

L'argument d'autorité et la prise en charge des énoncés rapportés

C'est donc par un *argument d'autorité*⁹ que le correspondant-lecteur transfère le crédit d'un tiers à sa

propre énonciation. Ayant mauvaise presse dans les milieux scientifiques, *l'argument d'autorité* abonde par contre dans les discours sociaux, et ce d'autant plus que l'asymétrie statutaire entre le locuteur et les destinataires à convaincre est marquée; comme le rappelle d'ailleurs Plantin (1990 : 212) «un discours qui est allégué au nom d'une autorité est d'autant plus efficace que cette autorité est lointaine». Lorsqu'il prend pour énoncé-source un discours d'expertise, l'argument d'autorité qui rappelle le fait partie de la classe des paralogismes¹⁰, véhicule des biais localisés tant dans sa structure logico-discursive que dans ses présupposés sociologiques. Un biais d'«omniscience» d'abord puisque les compétences et la crédibilité de la personne citée - qui s'est exprimée souvent au sein d'un champ disciplinaire exogène - sont forcément restreintes, sujettes à caution au regard du cloisonnement disciplinaire des sciences exactes marquées par un fort degré de spécialisation (un médecin est-il à même d'être compétent et donc crédible en matière de sécurité nucléaire ?). Ensuite, même sous couvert d'un argument d'autorité, le «dire» de l'expert ne peut prétendre à une vérité inconditionnelle : contre-expertises, réfutations et recontextualisations de ce «dire» vont dans le sens d'un cadrage et d'une relativisation de son autorité. Se pose enfin la question de la fidélité de transcription et de la pertinence de l'énoncé-source : car inséré dans un débat scriptural, *l'argument d'autorité* introduit le plus souvent des opinions, appréciations, actes de langage proférés

⁹ Rappelons que *l'argument d'autorité* prend appui sur une prémisse, la compétence présumée d'un auteur cité, pour conclure à la véracité / crédibilité de l'énoncé attribué à cet auteur. La transition entre prémisse et conclusion mobilise ce que Ducrot (1984) et les linguistes de l'énonciation appellent un topos de la personne, à savoir un schème discursif (fondé sur un lieu commun) qui justifie la vraisemblance d'un enchaînement argumentatif et relie l'autorité d'une personne (citée ou référée) à son énonciation. Outre ce transfert d'autorité, de la personne à la parole citée, s'observe une autre modalité de transfert d'autorité allant de l'énoncé-source à un énoncé-reprise. Il y a ainsi une appropriation par un locuteur citant de l'autorité imputée à la parole d'une personne citée : la crédibilité se propage en fin de compte par un effet de «contagion», de l'énoncé à l'énonciation, du «dire» à l'acte de «dire».

¹⁰ Rappelons qu'un paralogisme est une argumentation qui part de prémisses tenues pour vraies ou vraisemblables mais sur lesquelles est appliqué un mode de déduction non valide. Ainsi, dans l'argument d'autorité, transférer l'autorité de la personne citée à la crédibilité de son dire est une opération fallacieuse.

par un expert / scientifique et relevant de prescriptions (avertissements, mises en garde du lectorat, etc.). Autrement dit, ce n'est pas tant le contenu propositionnel de l'énoncé cité et sa valeur didactique que l'identité institutionnelle de l'énonciateur cité qui, aux yeux des correspondants-lecteurs, semble «faire foi». Les outils conceptuels de la linguistique de l'énonciation permettent de jeter un éclairage sur le *modus operandi* de la prise en charge par les scripteurs des sources d'autorité techno-scientifique. Le rapport entretenu par ces derniers avec les «voix» incorporées dans leur lettre, témoigne notamment de la marge de manœuvre variable de locuteurs qui tantôt s'abritent, voire s'effacent derrière une parole autorisée, tantôt assument leur responsabilité de sujet énonciateur au même titre que les co-énonciateurs dont ils rapportent les propos. Plusieurs «tactiques» de prise en charge des discours rapportés s'observent dans notre corpus. Par exemple, la *citation-confirmation* suppose de la part du locuteur une appropriation d'un dire où le discours rapporté, loin de se substituer à celui du scripteur, le corrobore, l'atteste. Schématiquement, il s'agit pour le locuteur de suggérer : «Je pense X, cet expert aussi» :

(5) Je tombe ici d'accord avec H-. Alfve, Prix Nobel de physique; «les constructions de réacteurs nucléaires nous assurent qu'ils ont consacré plus d'études aux problèmes de sécurité qu'on ne l'a fait dans tout autre domaine». (M2, 18.8. 84)

L'usage du discours rapporté introduit avec des guillemets, permet au locuteur de marquer la ligne de démarcation entre sa voix et celle d'un tiers, reprise «mot à mot». L'énoncé-source emprunté à un «Prix Nobel» de physique (5) remplit les conditions qui prédisposent à une recevabilité maximale de ses dires auprès du lectorat (appartenance à la communauté scientifique, reconnaissance auprès de ses pairs, prestige socialement reconnu, etc.). La disposition des citations (le *dispositio* au sens de la rhétorique ancienne) dans un courrier épistolaire n'est pas étrangère à la construction par le scripteur d'une image de sujet énonciateur (son ethos) : sujet compétent et informé lorsque sa citation vise à étayer un argument ou au contraire sujet précautionneux, s'abritant derrière la source d'autorité citée lorsque l'Autre apparaît comme la voix «dominante» («l'Autre dit X, moi aussi», voir (1)). Dans un autre registre, la *citation-conclusion* (Amey, 1996 : 26), localisée cette fois en fin de lettre, per-

met au scripteur de laisser le «dernier mot» à un tiers énonciateur. En règle générale, la citation d'un représentant de la communauté scientifique qui clôt une lettre, ouvre le débat sur une réflexion éthique, philosophique sur l'avenir de l'énergie nucléaire; la voix du scientifique est alors celle de la sagesse, un relais à partir duquel le discours du quidam se soustrait aux intérêts particularisant de son groupe d'appartenance (le local, l'avenir immédiat, le «je» du locuteur) pour opérer ce que Boltanski et Thévenoz (1991) appellent une «montée en généralité» (l'échelle planétaire, l'avenir à long terme, le «nous» collectif). Voyons un exemple :

(6) Je laisse à M. Giovanni le soin de conclure cette lettre; «rien n'interdit à un pessimiste de tout entreprendre pour que son pessimisme soit un jour démenti par les faits». (C6. 19.9.90)

La prise de distance du locuteur vis-à-vis de la source d'autorité citée n'est pas toujours la règle dans l'espace du Courrier des lecteurs. L'autoévaluation par le scripteur de ses compétences techniques / encyclopédiques en matière d'énergie nucléaire ainsi que sa plus ou moins grande (in)sécurité linguistique notamment, affectent sans doute sa propension à s'abriter derrière des sources d'autorité «parlant à sa place». Nous mentionnerons l'existence d'une dernière variante du discours rapporté que nous appelons la *citation-polémique* et qui consiste pour le correspondant-lecteur à nouer un dialogue fictif et polémique avec un autre scripteur; la citation fait alors coup double puisqu'elle jette le discrédit sur l'auteur de la citation introduite par un adversaire du débat, lui opposant celle d'un tiers lui aussi expert /spécialiste, tout en attribuant à cet adversaire une place en porte-à-faux, celle de sujet mal ou peu informé :

(7) Reste que Monsieur Zangger aurait pu faire dégorger ses propos pour en ôter l'arrière-goût publicitaire. Ainsi, quand il recommande à M.Georges Plomb de lire les études faites sur le nucléaire. Lesquelles ? (...). Et s'il ne l'a pas fait, M. Zangger pourrait s'informer de l'étude du professeur Reichelt, de l'Institut d'étude de Rottwil en RFA. Il apprendra peut-être comment les isotopes radioactifs libérés par les installations nucléaires (tritium, argon, etc.) peuvent jouer un rôle catalyseur dans la pollution chimique ambiante. (M3, 18.8.84)

L'usage du discours rapporté permet à la fois de faire appel aux qualifications des uns (l'auteur cité) et

d'opérer à une disqualification des autres (l'expert cité par l'adversaire et ce dernier). Dans un débat épistolaire asymétrique où les ressources linguistiques, les savoirs des acteurs sont inégaux, le désir de s'imposer à titre d'interlocuteur légitime est exacerbé. Sous l'aune d'une *citation-polémique*, le citant cherche en fait autant à avoir raison d'un adversaire particulier (qui devient une personnification de ses adversaires du débat) qu'à avoir raison de lui. Le lectorat tient dans une telle configuration un rôle d'arbitre, destinataire indirect avec qui il s'agit d'instaurer idéalement une relation d'«autorité-croyance». Si l'on admet la métaphore dramaturgique de l'interactionnisme symbolique, notamment celle proposée par Goffman, le courrier épistolaire semble être un théâtre où - outre le travail de figuration et de mise en scène de Soi qui s'y déploie - se joue un dialogisme récurrent entre les correspondants-lecteurs, dialogisme au sens où les scripteurs se répondent, s'interpellent, se réfutent par lettres interposées. Ce dialogisme active au sein du Courrier des lecteurs une «mémoire polémique interne» (Maingueneau, 1987 : 92) qui, au fil des ans, participe de l'histoire interactionnelle des débats (conflits, attaques, réconciliation entre les adversaires d'un débat).

L'autorité proverbiale et des savoirs collectifs

Le débat sur le nucléaire, à l'instar de nombre de débats portant sur les applications techno-scientifiques, condense en lui de façon symptomatique certaines des contradictions sur lesquelles repose notre modernité (rationalité vs coutume), mettant à jour le rapport ambivalent - déjà anticipé en son temps par Max Weber (1919) - entre science (appliquée) et conscience. Ce débat révèle en outre les tensions qui surgissent lorsque la légalité institutionnelle de l'appareil d'Etat techno-politique est confrontée à des valeurs et sources d'autorité traditionnelle. Nous qualifions d'«autorité de la *vox publica*» la légitimité que confère l'appartenance du locuteur à une communauté de pairs dépositaire d'une parole collective; la *vox publica* ne présume pas l'existence d'un porteparole mandaté par délégation à parler en son nom, cette opinion commune (ou publique) n'engage donc pas la responsabilité d'un «auteur» - entendu ici dans l'acception narratologique du terme - puisque l'énonciateur y est anonyme. Dans notre corpus, cette source d'autorité renvoie tantôt à des énoncés proverbiaux qui incarnent un «on-dit» ayant valeur de véri-

té collective tantôt à des savoirs partagés («on-sait collectif») par l'opinion publique (la tyrannie de la majorité) et portant sur l'historique de la filière électronucléaire (accidents, crises médiatiques).

Dans les débats épistolaires sur l'énergie nucléaire, le recours aux énoncés proverbiaux permet de déplacer les termes du débat (du technique à l'éthique, du particulier au général). Ce dernier s'oriente alors vers une réflexion sur l'avenir du nucléaire et sur les risques que cette filière énergétique fait encourir aux générations futures. Insérés dans l'intertitre de la lettre, pensées aphoristiques, maximes et dictons populaires sont autant d'énoncés «lexicalisés et syntaxiquement autonomes» (Arnaud et Moon, 1993 : 323 et sqq.) qui peuvent être repris par tous. La recevabilité de ces énoncés repose à cet égard sur leur propre remise en circulation dans des contextes d'énonciation hétérogènes, indépendamment des univers thématiques où ils sont exploités et des genres médiatiques dans lesquels ils émergent. Ils mobilisent une sagesse populaire délestée de la pesanteur des rapports de force socio-économiques puisque l'autorité proverbiale doit sa valeur de «vérité immémoriale» (Maingueneau, 1987 : 73) au caractère superlatif de son énonciateur. Si aucune instance institutionnelle n'est en mesure de se porter garante d'une autorité proverbiale, c'est que celui qui s'y réfère, «au lieu de n'être reconnu que par telle ou telle collectivité, tend à coïncider avec l'ensemble des sujets parlants de la langue» (ibidem, 73). Consensuels et propices à rassembler les destinataires autour d'une vision du monde commune, les énoncés proverbiaux mettent parfois en scène un sujet d'énonciation générique («les Hommes», «l'humanité») facilitant pour le lectorat le mécanisme d'identification à cette figure du semblable. Au sein de la classe des énoncés proverbiaux, nous intégrons les maximes, dictons mais aussi les aphorismes d'auteurs prestigieux, aphorismes qui se sont constitués avec le temps comme des «formules» ayant obtenu un succès tel (dû à leur valeur d'usage), que l'origine de la source, c'est-à-dire le nom de son auteur, n'a plus à être réactivé dans l'acte d'énonciation :

(8) Science sans conscience n'est que ruine de l'âme (NF 15, 20.9.84)

(9) La terre sur laquelle nous vivons, nous ne l'avons pas héritée de nos parents seulement, nous l'empruntons aussi à nos enfants (Pensée indienne) (S28, 19.9.90)

Un énoncé proverbial (8), bien que se présentant originellement comme un aphorisme d'auteur (La Bruyère et Oscar Wilde ont largement contribué à alimenter le stock culturel d'aphorismes connus de tous), devient un énoncé proverbial lorsqu'il se défait du lien qui l'unit au nom de son énonciateur d'origine - Montaigne dans la lettre (8) - pour s'incorporer, à force de répétition, dans un répertoire collectif et lexical de «mots d'auteurs». Merton (1973) analysant la diffusion des théories et savoirs scientifiques, appelle «effet d'incorporation» le processus par lequel le nom de l'auteur (à savoir l'homme de science) disparaît au cours des étapes de diffusion et de transmission de son énoncé au sein de la communauté scientifique. Les énoncés proverbiaux avant de se présenter tels quels, subissent aussi un «effet d'incorporation» du nom de leurs auteurs, incorporation qui s'opère ici dans l'espace social où circulent et se transmettent ces savoirs de sens commun. Les énoncés proverbiaux¹¹ ont pour vocation d'appeler à une responsabilisation collective, celle qui engage la techno-science et les hommes au sujet du devenir de l'humanité. Localisés dans l'intertitre de la lettre, ces énoncés (dictons, aphorismes) n'ont pas de valeur argumentative; ils préfigurent par contre l'argumentation à suivre délimitant un horizon d'attentes et un cadre d'interprétation pour le lecteur. L'intertitre sans appartenir *stricto sensu* au texte, s'y rattache cependant en tant qu'élément du paratexte (Genette, 1987 : 7) et remplit une fonction de cadrage textuel au même titre que le titrage de la lettre ou que la rhétorique de sa signature. Parfois le ralliement du correspondant-lecteur à un co-énonciateur superlatif et anonyme (le «on-dit» collectif) opère sur le registre du détournement proverbial («Mieux vaut prévenir que mourir», «Un Tchernobyl sommeille en chaque centrale atomique», etc.). Ainsi détourné, l'énoncé proverbial d'origine («Mieux vaut prévenir que guérir») est transformé par substitution paradigmatique (ex. : «guérir» devient «mourir») et prend une nouvelle signification dans le contexte du débat sur le nucléaire. Il acquiert ainsi un statut de slogan susceptible d'être repris, contesté et mémorisé, mais à la différence des énoncés proverbiaux originels, il apparaît dans le corps même de la lettre et non plus dans son intertitre. L'objectif ultime du slogan est, selon une logique de mise en boucle, de se constituer à nouveau comme une «formule» dans l'espace public.

Si les énoncés proverbiaux fondent leur légitimité sur une sagesse populaire, les *énonciations généralisantes* (Amey, 1996) tirent la leur d'opinions, de savoirs partagés par une large classe d'énonciateurs. Elles aussi prétendent au statut de vérité incontestée(able) malgré les raccourcis et simplifications à partir desquels elles se donnent à voir. Ces savoirs collectifs - qui requièrent du lecteur destinataire une compétence encyclopédique - n'ont pas d'auteurs désignés; ils s'enracinent dans une «mémoire interdiscursive» (Moirand, 1999 : 173) nourrie par les discours médiatiques (information et vulgarisation au sujet des accidents nucléaires) :

(10) Tous nous savons bien que Tchernobyl ne fut pas le seul cas d'accident dans une centrale nucléaire, bien qu'il fût à ce jour, le plus grave. (C12, 19.9.90)

(11) Quant au fait que la centrale de Tchernobyl n'était pas sûre, tout le monde est d'accord, après l'accident. (H7, 3.9.90)

Modalisées par des introducteurs de savoir stéréotypés qui jouent sur l'empathie avec le destinataire (ex. : «Tous nous savons», «Nul ne peut ignorer», «Il est admis que»), ces références à la doxa - entendue ici comme un ensemble d'opinions communes¹² admises dans une communauté donnée - surgissent pour la première fois lors du débat épistolaire de 1990 lorsque les protagonistes, toutes tendances confondues, ont fait chorus pour condamner *a posteriori* la précarité de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Plus généralement, le sujet parlant qui fait écho à l'opinion publique s'adresse à un alter ego et se présenterait selon Kaufmann (2002 : 74) comme «le support plus ou moins transparent de la co-énonciation de l'opinion publique et de l'agent vérificateur qu'est la on-vérité, une co-énonciation nécessairement convergente, puisqu'elle parle d'une seule et même voix». L'autorité du savoir endoxique tirerait donc sa légitimité d'une fusion du

¹¹ Précisons qu'un aphorisme n'a pas nécessairement pour vocation de devenir un énoncé proverbial. Pour des raisons qui tiennent à la fois aux contraintes de genre dans lequel il est énoncé, à sa mise en forme syntaxique (allitérations, rimes) mais aussi au prestige de son auteur, un aphorisme d'auteur a des chances inégales d'acquiescer le statut d'énoncé proverbial ou de dicton.

¹² Dans la définition que nous proposons, l'autorité endoxale, celle de la doxa, renvoie à l'autorité du plus grand nombre et non à celle rattachée au répertoire de stéréotypes, d'idées reçues ou de lieux communs prévalant à un moment donné au sein d'une collectivité linguistique.

sujet parlant avec la source énonciative et avec le destinataire, chacune de ces instances communicationnelles étant dépositaire du « nous » inclusif de l'opinion publique (ou communauté). Dans notre corpus, cette opinion publique est introduite par des assertions portant sur la dangerosité reconnue de la centrale de Tchernobyl ou des opinions et appréciations relatives aux causes qui ont mené à la survenue du drame ukrainien. Ces prémisses argumentatives font consensus *a priori* chez l'ensemble des débatteurs alors que les lois de passage et donc les conclusions (il faut abandonner vs maintenir la filière nucléaire) tirées de ces prémisses, distinguent la position des défenseurs du nucléaire de celle de leurs adversaires.

L'autorité des récits mythico-religieux

Une dernière source énonciative d'autorité s'enracine dans l'imaginaire mythico-religieux contemporain, imaginaire qui s'alimente d'épisodes bibliques passés à la postérité. Les antinucléaires qui convoquent cet imaginaire le font par référence à des récits cosmogoniques / eschatologiques en prenant pour horizon temporel le temps mythique de l'origine vs fin du monde. Ces énonciations s'imposent à titre de vérité allégorique et mobilisent un « devoir-faire » collectif. Elles ne se localisent ni à l'échelle de la phrase (comme c'est le cas des citations guillemetées des énoncés de scientifiques), ni à celle des énoncés (comme pour les aphorismes et dictons) mais à celle du lexique (ex. : « le déluge », « les ténèbres »). L'autorité dans ce cas de figure s'insinue par des allusions qui font alors coexister au sein d'un même discours des registres, des vocabulaires n'appartenant pas aux mêmes aires historiques, culturelles (le lexique du discours religieux s'entremêle avec celui du discours politique). L'analyse lexicosémiologique est donc une entrée pour rendre compte de cette polyphonie discursive et déterminer la valeur connotative des sèmes récurrents dans le débat sur le nucléaire : évocation fantasmatique du « déluge », spectre d'une « punition » divine, Humanité courant à sa perte et risquant de (re)plonger le monde dans les « ténèbres », voilà autant d'évocations qui montrent que si les autorités religieuses ont usé d'un droit de réserve lors des débats sur le nucléaire de 1984 et 1990, les textes sacrés (l'Écriture sainte) dont ils sont les dépositaires légitimes, demeurent des sources d'énonciation sur les-

quelles prennent appui de nombreux correspondants-lecteurs :

(12) Car en donnant inconsidérablement dans le nucléaire, nous léguons à des centaines de générations à venir, de manière irréversible un héritage dont nous refusons la paternité. «Après moi, le déluge» est toujours la façon dont nous annulons la peur du sort réservé à nos après-venants, en récusant notre responsabilité. (TG17, 18.9.90)

La transversalité sémantique des textes bibliques¹³, c'est-à-dire la capacité qu'ont des récits fondateurs (des architextes) de faire sens dans divers contextes, demeure une des clés de voûte de l'efficacité performative du discours des antinucléaires. Ces derniers récusent volontiers la valeur absolue de l'idée de progrès et *a fortiori* celle de la Toute-puissance du nucléaire en réactivant des prescriptions et interdits religieux (respect pour la vie, préservation de la planète envisagée comme une création divine). Les mythes sociaux contemporains, notamment le mythe prométhéen de l'« apprenti-sorcier », sont alimentés par cet imaginaire mythico-religieux (angoisses millénaristes, culpabilisation collective) qui fonctionne alors comme une grille de lecture pour la *sémiosis* des antinucléaires. Accommodés aux formats et attentes du genre « débat scriptural », cet imaginaire et l'autorité (celle des textes) qui y prend sa source sont convoqués par une « captation de genre » (Maingueneau, 1991) par laquelle le locuteur s'efface « derrière un genre de discours déterminé afin de bénéficier de l'autorité attachée à ce type d'énonciation » (ibidem, 155). En reprenant la distinction établie par Bakhtine (1978), on dira que la parole est ici moins « autoritaire » qu'« intérieurement persuasive » car si la première, attribuable à une institution identifiée et désignée, exige une localisation et retranscription fidèle de la part du citant, la seconde, celle mythico-religieuse convoquée dans notre corpus, émane d'une instance sociale non localisable et se laisse aisément reprendre dans des contextes énonciatifs hétérogènes.

¹³ Notamment lors de l'évocation des dangers que le stockage des déchets radioactifs représente pour les générations à venir.

Conclusion

Dans le *Courrier des lecteurs*, les discours sur l'énergie nucléaire se caractérisent par un constant appel aux «discours des autres». Parmi les débatteurs, les antinucléaires se font davantage l'écho que leurs adversaires de savoirs collectifs ou de récits mythico-religieux. Ils font aussi plus souvent mention de la parole savante, 83% des arguments d'autorité étant avancés par les détracteurs du nucléaire. Si ceux-ci diversifient les sources d'autorité convoquées, c'est sans doute parce qu'ils opèrent à une anticipation prédialogique des forces en présence et du poids attribué - par les quotidiens où ils s'expriment - au discours «dominant» du moment (le discours d'expertise en 1984 puis le discours profane en 1990 après l'accident de Tchernobyl de 1986), discours par rapport auquel ils entendent soit (re)gagner une légitimité (auprès du discours expert/savant) soit conquérir un public de pairs (en privilégiant l'opinion publique comme source d'autorité).

Il nous semble que le format de production du *Courrier des lecteurs* conditionne en partie la reconnaissance du crédit idiosyncrasique des acteurs et l'emplacement à partir duquel ils s'expriment. Dans un débat scriptural, l'expert malgré ses compétences et ressources linguistiques étendues, n'avance pas nécessairement en terrain conquis, puisque c'est avant tout un «large» public et non une communauté de pairs qu'il s'agit pour lui de convaincre et de séduire en quelques lignes.

Ensuite, l'autorité d'une instance / groupe et d'un emplacement institutionnel est sujette à des appréciations / dépréciations qui se forment en fonction du contexte d'énonciation où ils s'expriment ou sont cités. Les traumatismes laissés dans l'imaginaire collectif par l'«évènementiel» du nucléaire (les controverses suscitées par les accidents nucléaires), alimentés par le culte du secret qui entoure cette activité industrielle et plus largement par les représentations collectives qui prévalent à un moment donné dans l'histoire de l'énergie nucléaire (Hiroshima, Tchernobyl), délimitent les conditions d'acceptabilité des discours en présence. Nul doute que le crédit des ingénieurs du milieu producteur d'énergie s'est dévalué après le drame de Tchernobyl, expliquant l'émergence d'une classe de sujets autodidactes, que Hewstone et Moscovici (1984) appellent «savants amateurs», et qui sont devenus des interlocuteurs crédibles sur les scènes médiatiques où ils sont désormais autorisés à s'exprimer. Il apparaît que ces correspondants-lecteurs, par référence à un «ailleurs» discursif dont ils se réclament, se délestent surtout du poids d'une parole singulière en convoquant celle d'un Autre, gardien d'un dire «autorisé».

Patrick Amey
Patrick.amey@socio.unige.ch

Références

- Amey P. (1996), *Polyphonie et scénographie des discours sur l'énergie nucléaire : la mise en scène de l'énonciation dans les discours experts et profanes*, Mémoire de diplôme, Genève.
- Arnaud J.L.P, Moon R. (1993), «Fréquence et emploi des proverbes anglais et français», in *Lieux Communs. Topoi, stéréotypes, clichés*, sous la direction de Plantin C., Paris, Kimé.
- Authier-Revuz J. (1982), «Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours», *DRLAV*, 26, 91-151.
- Bahktine M. Volochinov V.N. (1978), *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, (trad. du russe, 1929), Paris, Editions de Minuit.
- Benveniste E. (1966), *Problème de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Boltanski L., Thévenoz L. (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P. (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001), *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.
- Chetouani L., Tournier M. (1993), «La catastrophe, mythe scientifique d'aujourd'hui. Remarques de vocabulaire», in *Lieux communs : topoi, stéréotypes, clichés*, sous la direction de Plantin C., Paris, Kimé.
- Ducrot O. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Genette G. (1987), *Seuils*, Paris, Seuil.
- Goffman E. (1987), *Façons de parler*, trad. fr., Paris, Minuit [1982].
- Hewstone M., Moscovici S. (1984), «De la science au sens commun», in Moscovici et al., *Psychologie sociale*, Paris, PUF.
- Hollander E.P. (1964), *Leaders, groups and influence*, New-York, Oxford University Press.
- Jassanov (1997), «Civilization and madness : the great BSE scare of 1996», *Public Understanding of Science*, N°6.
- Kaufmann L. (2002), «L'opinion publique ou la sémantique de la normalité», *Langage et société*, 102, 49-79.
- Leclerc G. (1996), *Histoire de l'autorité*, Paris, P.U.F.
- Maigneueau D. (1987), *Nouvelles tendances en analyses du discours*, Paris, Hachette.
- Maigneueau D. (1991), *L'analyse de discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- Maigneueau D. (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- Merton R. (1973), *The sociology of science : theoretical and empirical investigations*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Moirand S. (1999), «Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire», *Cahiers de praxématique*, 33, 145-184.
- Moirand S. (2000), «Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire», in *Rencontres discursives entre sciences et politiques dans les médias*, Carnets du CEDISCOR, Paris, Presse de la Sorbonne, 6, 45-62.
- Petit G. (2002), «Le statut de l'expert dans la presse quotidienne», in *Rencontres discursives entre sciences et politiques dans les médias*, Carnet du CEDISCOR, Paris, Presse de la Sorbonne, 6, 63-79.
- Plantin C. (1990), *Essais sur l'argumentation*, Paris, Kimé.
- Rouquette S. (2002), *Vie et mort des débats télévisés : 1958-2000*, Paris, De Boeck.
- Sarfati G.-E (1997), *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan.
- Weber M. (1971), *Economie et société*, Paris, Plon [1922].
- Weber M. (1990), *Le savant et le politique*, Paris, Plon [1919].